



Mérignac relève  
le défi de la qualité  
de vie avec

**Alain Anziani**

**Le monde bouge. Mérignac doit être exemplaire pour préserver la qualité de vie de ses habitants et assurer la transition écologique.**

Des mesures concrètes, précises, associant les habitants, les associations et les entreprises vous sont proposées.

#### NOS PROPOSITIONS

#### Préserver le Mérignac que nous aimons :

- **préserver les quartiers pavillonnaires** d'opérations immobilières déconnectées du tissu de logements existants
- imposer une **place prépondérante de la nature dans chaque nouvelle opération immobilière**, en particulier sur les quartiers Marne et Soleil où le bitume domine aujourd'hui à 80%
- renforcer le plan de **protection du patrimoine architectural et arboré** de la Ville, en protégeant dans le PLU les plus belles échoppes, les « girondines », les arbres ou jardins remarquables
- créer de la **convivialité dans chaque quartier**, avec des commerces de proximité, des espaces publics arborés et aménagés, de la végétation
- **réduire les nuisances sonores**, y compris celles de l'aéroport
- **défendre l'interdiction des vols de nuit** sur l'aéroport de Mérignac
- aménager une **rue piétonne et végétalisée** dans chacun des quartiers de la ville en concertation avec les habitants
- rénover **les principales voiries de la ville** : avenue de la Libération, avenue de la Marne, avenue de la Somme, avenue de Courtillas

#### La vérité sur le Domaine de Caillavet

**Nos opposants ne font aucune proposition précise en faveur de l'environnement. Ils se contentent de caricaturer les projets de la Ville. L'exemple de Caillavet est éloquent :**

- Caillavet est une propriété du Département de **3,7 hectares** vendue à l'organisme HLM Gironde Habitat.
- La Ville a obtenu que **la moitié du terrain soit réservée à des espaces verts ouverts aux riverains**, avec la plantation de **174 nouveaux arbres** (actuellement une cinquantaine) et que soit conservée l'**allée cavalière**.

- Un **espace boisé classé** à conserver de 1 hectare et une convention garantissent cette ouverture au public.
- **Moins d'un quart de la surface sera construite** (23%) avec 197 logements dont 90 logements sociaux et 303 places de stationnement.
- le bâtiment le plus haut ne dépassera pas la hauteur **de la chartreuse qui sera conservée**.

Le tout à **cinq minutes du tramway**, ce qui offrira la possibilité de ne pas utiliser sa voiture.

Proposer du logement en développant les espaces verts est possible. Caillavet en donne un exemple.

## NOS PROPOSITIONS

## Créer des îlots de fraîcheur et amplifier la transition énergétique :

- créer une **mini forêt urbaine** en plein centre-ville
- ouvrir **cinq nouveaux parcs** (trois à Capeyron et deux sur Mérignac Soleil)
- planter **5 000 nouveaux arbres** sur le mandat dans l'espace public, 15 000 en dix ans sur toute la ville
- créer un **espace végétal et des carrés potagers** dans chaque cours d'école
- poursuivre le **plan photovoltaïque** engagé depuis trois ans sur le patrimoine municipal
- accélérer la **rénovation énergétique** des bâtiments municipaux pour réduire les consommations énergétiques et améliorer le confort des utilisateurs
- réaliser un **réseau de chaleur en biomasse** pour alimenter le stade nautique, les bâtiments municipaux et les principales résidences du centre de Mérignac
- ouvrir une **maison de la nature et de l'environnement** en lisière du bois du Parc du Château, lieu ressource pour tous les habitants et les associations pour accompagner la transition écologique
- accompagner les plus fragiles pour **réduire les situations de précarité énergétique**
- créer une **ferme urbaine** municipale de plusieurs hectares pour alimenter les cuisines des crèches en produits bio et de proximité
- faire de Mérignac une **ville zéro pesticide** en accompagnant les particuliers, les entreprises et les bailleurs sociaux
- réduire en six ans **la production des déchets de 20 % avec un plan zéro déchet, zéro plastique**
- poursuivre la **lutte contre le gaspillage alimentaire** dans les écoles

## Mieux se déplacer dans la ville :

- libérer et **aménager les trottoirs** pour faciliter les déplacements des piétons
- **augmenter le nombre de pistes cyclables** sécurisées
- créer des **pistes cyclables sécurisées entre la rocade et Bordeaux-centre** via le centre-ville et Mondésir, entre le centre-ville et l'aéroport, ou entre Beutre et Chemin long
- proposer aux Mérignacais la **location longue durée de 500 vélos électriques**, à un tarif raisonnable, afin de favoriser les mobilités alternatives à la voiture
- mettre en place des **box vélo sécurisés** pour permettre aux personnes venues en voiture ou en transport collectif, de terminer le dernier kilomètre en deux roues
- mettre en œuvre les engagements inscrits dans la **charte de Vélocité**
- créer des **espaces de stationnement** dans chaque quartier
- **améliorer la circulation** en soutenant la réalisation par la Métropole de deux **deux nouvelles voiries** entre les avenues Cassin et Kennedy, via les rues Euler – Newton et via la rue Ariane
- promouvoir avec la Métropole un **mode de transport collectif performant sur le secteur de l'Aéroparc** afin de desservir les principaux sites industriels
- soutenir la mise en service du **RER métropolitain**



Alain Anziani

CONTACTEZ-NOUS

anziani2020.fr @AvecAnziani2020 @alainanziani2020

PAPIER ISSU DE FORÊTS GÉRÉES DURABLEMENT - ENCRE VÉGÉTALE - IMPRIMÉ À MÉRIGNAC